



## TITRE PROFESSIONNEL ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION (ETI)

Type de formation : **Certifiante**

**FORMACODE : 44092**

Validation : **Titre Professionnel de niveau 4 (Ex-niveau IV)**

**CodeTitreTP-00448-Libelléréduit**

**Code Rome : K1203**

**Éligible CPF 17228 (164851 Public salarié 165610 Public Demandeur d'Emploi)**

- Débouchés : - Encadrant technique d'insertion
- Encadrant technique pédagogique et social
  - Chef d'équipe en entreprise d'insertion
  - Encadrant /Animateur en atelier de resocialisation
  - Encadrant/Animateur en centre social

**Cette formation est conventionnée par le POLE EMPLOI gratuite pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.**

A l'issue de la formation,

**l'apprenant sera capable de :**

- Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion
- Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés
- Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion



### Autres financements possibles pour le public hors demandeurs d'emplois

- Le dispositif « CPF de transition professionnelle » (Se renseigner auprès de l'organisme TRANSITION PRO de votre région)
- Votre Compte Personnel de Formation (CPF)
- L'Aide Individuelle à la Formation (Pôle Emploi)
- L'Aide de votre Conseil régional
- L'AGEFIPH (pour les Travailleurs Handicapés)
- Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO de votre employeur)
- Le Plan de développement des compétences (OPCO de votre employeur)
- Le dispositif Pro A (OPCO de votre employeur)
- En autofinancement : 7 300 euros

### Dates de session de formation : Du 29/03/2021 au 06/12/2021

<b>Objectifs de l'action de formation</b>	Permettre à des demandeurs d'emploi <b>d'acquérir les connaissances, les aptitudes et les savoirs techniques spécifiques</b> aux métiers de <b>l'encadrement et de l'accompagnement socio-professionnel</b> afin de valider une qualification de niveau IV dans ce domaine spécifique. Il s'agit principalement de permettre aux stagiaires <b>de valider le Titre Professionnel Encadrant(e) Technique d'Insertion (ETI)</b> par le biais d'une <b>préparation intensive et efficace</b> reposant sur la mise en œuvre d'une <b>pédagogie participative et médiationnelle</b> favorisant la prise de conscience métacognitive des <b>stratégies à développer et à utiliser pour réussir</b> .
<b>Public visé</b>	Demandeurs d'emploi inscrit à Pôle Emploi, indemnisé ou non Demandeurs d'emploi non-inscrit à Pôle Emploi et ayant un niveau de qualification infra 4 ( <b>Public PIC</b> )
<b>Conditions d'accès</b>	<b>Prérequis</b> : La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire Connaissances de base dans le domaine de la formation et de l'insertion <b>souhaitées</b> : (niveau 3 (ancien niveau V) et/ou expérience professionnelle dans le secteur souhaitée (stage/emploi, ...)) <b>Aptitudes &amp; savoir être requis</b> : Motivé, organisé, rigoureux, autonome - Goût des contacts humains et du travail en équipe - Bonne résistance physique et nerveuse. Aisance dans la communication à l'oral et à l'écrit.
<b>Nombre de participants</b>	<b>12 places</b>
<b>Modalités de recrutement et délais d'accès</b>	<b>Information collective et Entretiens de positionnement (ICOP) :</b> <i>Lundi 1er mars 2021 à 9h à GIDEF François</i> <i>Lundi 8 mars 2021 à 9h GIDEF François</i> <i>Lundi 15 mars 2021 à 9h GIDEF François</i> <b><u>Se Munir d'un CV et de VOS IDENTIFIANTS D'ACCES A VOTRE EMAIL</u></b> <b><u>(Votre email et votre mot de passe)</u></b>  <b>1 mois avant le début de la formation Phase de positionnement</b> : Durée 2H30 Passation de tests de positionnement en version numérique et manuscrite + Entretien individuel de motivation. Analyse du CV  <b>15 jours avant le démarrage de l'action de formation</b> : Durée 1H00 Entretien individuel Détermination d'un Plan Individuel de Formation permettant la personnalisation de la formation



<b>Durée de la formation</b>	<p><b>Modularisation et personnalisation du parcours. Si Parcours de formation totale = 1012 heures (Soit 28,91 semaines consécutives) : 802 heures en Centre de formation (maximum) + 210 heures en Entreprise (maximum)</b></p> <p><b>Durée de formation personnalisée en fonction des besoins du stagiaire identifiés lors de l'ICOP</b></p> <p><b>Formation à temps plein. Rythme hebdomadaire maximal : 35h/semaine</b></p> <p><b>Tarif/Financement : Formation rémunérée par Pôle Emploi</b></p> <p>Horaires de la formation : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00</p> <p>Période d'interruption : du 02/08/2020 au 15/08/2021</p>
<b>Programme de formation</b>	<p><b>FORMATION PROFESSIONNELLE SOCLE : 574 heures</b></p> <p><b>Module CCP 1 : ORGANISER ET GERER UNE ACTIVITE DE PRODUCTION ET EN ENCADRER L'EQUIPE DANS UNE STRUCTURE D'INSERTION - 238 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Développer ou entretenir la relation avec les clients d'une structure d'insertion</li><li>➤ Organiser une activité de production en structure d'insertion</li><li>➤ Gérer une activité de production dans une structure d'insertion</li><li>➤ Encadrer une équipe de salariés en insertion</li></ul> <p><b>Module CCP 2 : PARTICIPER A L'ACCUEIL, A L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL ET AU SUIVI DES SALARIES EN INSERTION - 154 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Accueillir et mettre en place les conditions favorables à l'intégration de salariés en insertion</li><li>➤ Accompagner et suivre les salariés dans leur parcours d'insertion</li><li>➤ Travailler en équipe, en partenariat et en réseau avec les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion des salariés</li></ul> <p><b>Module CCP 3 : ORGANISER DES SEANCES D'APPRENTISSAGE EN LIEN AVEC LES SITUATIONS DE PRODUCTION D'UNE STRUCTURE D'INSERTION - 154 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Préparer les séances d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences en situation de production</li><li>➤ Animer des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production</li><li>➤ Evaluer les acquis des salariés tout au long du parcours d'insertion</li></ul> <p><b>Module 4 : MODULES SPECIFIQUES – 28 heures</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ SST</li><li>➤ Sensibilisation et préparation aux risques majeurs</li><li>➤ Sensibilisation à l'éco-citoyenneté</li></ul> <p>➔ Evaluations : En cours de formation et finale</p> <p><b>RENFORTS PEDAGOGIQUES : 228 heures maximum</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Techniques de recherche de stage /techniques recherche d'emploi</li><li>➤ Soutien en présentiel et/ou FOAD, remise à niveau, en présentiel et/ou FOAD, Coaching (En fonction des besoins)</li><li>➤ Séances de formation innovante</li></ul> <p><b>PHASE DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL EN ENTREPRISE (AFEST) : 210 heures maximum</b></p> <p>➔ Préparation à la session de validation du titre ou de(s) certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) et Dossier Professionnel (DP)</p>



	<p style="text-align: center;"><b><u>Période de stage</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Période de stage du 14 juin 2021 au 23 juillet 2021 (6 semaines)</b></p>
<p><b>Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation/ validation</b></p>	<p><b>Formation individualisée : Postes informatiques</b> équipés des logiciels bureautique, accès à internet haut débit, accès à la FOAD, imprimante, photocopieur, vidéoprojecteur...</p> <p>Supports pédagogiques et Exercices d'application fournis à chaque stagiaire - Mise en Situation Professionnelle – FOAD - Escape Games.</p> <p>Evaluation formative et auto-évaluation tout au long de la formation. Livret d'évaluation en cours de formation renseigné à partir des résultats des évaluations tout au long du parcours.</p> <p>Evaluation de satisfaction de l'apprenant en fin de formation. Attestation d'entrée et de fin de formation, Contrat pédagogique, Attestations de formation en situation de travail en entreprise, livret de connaissances et capacités professionnelles, Bilan individuel de fin de formation.</p> <p><b><u>L'évaluation formative en cours de formation</u></b></p> <p><b>Deux Évaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :</b></p> <p>Une évaluation en milieu de formation regroupant : l'activité 1 du REAC 2019 « Organiser et gérer une activité de production et en encadrer l'équipe dans une structure d'insertion » et l'activité 2 du REAC 2019 « Participer à l'accueil, à l'accompagnement socio-professionnel et au suivi des salariés en insertion ».</p> <p>Une évaluation en fin de formation relative à l'activité 3 du REAC 2019 « Organiser des séances d'apprentissage en lien avec les situations de production d'une structure d'insertion ».</p> <p style="text-align: center;">- <u>Outils d'évaluation</u></p> <p><b>Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :</b></p> <p>QCM Travaux Pratiques (TP) Mises en situations</p> <p><b><u>L'évaluation sommative</u></b> (Référentiels utilisés : RC &amp; REAC CIP version 2019)</p> <p><b>Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel d'Encadrant Technique d'Insertion.</b></p> <p><b>L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel ETI.</b></p> <p><b>Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :</b></p> <p><u>Mise en situation professionnelle (45 minutes)</u> <u>L'entretien technique (45 minutes)</u> <u>Questionnement à partir de production(s) (45 minutes)</u> et de son dossier-annexe composé de 2 parties <u>Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation</u> <u>Entretien final avec le jury (30 minutes)</u></p>

<p><b>Modalités de certification</b></p>	<p><b>Titre Professionnel : Inscription à la session de validation du titre ou CCP en fin de formation. Session d'examen visée par la DEETS Martinique. Lors de la session de validation du Titre :</b></p> <p>➤ <b>Epreuve de synthèse (Durée totale 2h45) :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>Mise en situation professionnelle (45 minutes) :</b> sous la forme d'une animation de séance d'apprentissage préparée en amont de la date prévue pour la mise en situation. Le candidat aura rédigé un dossier de préparation de la séance, de 4 à 6 pages, et le remettra au jury le jour de l'épreuve, Pendant 45 minutes, le candidat anime la séance devant le jury avec deux apprenants.</li> <li><b>L'entretien technique (45 minutes) :</b> Se déroule obligatoirement après la mise en situation, en 3 temps :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>Le candidat prépare la présentation orale de son analyse de pratique (10 minutes)</li> <li>Le candidat présente oralement son analyse de pratique. (5 minutes)</li> <li>Puis le jury questionne le candidat à partir de la préparation de la mise en situation, de l'animation effectuée et sur son analyse de pratique (30 minutes)</li> </ul> </li> <li><b>Questionnement à partir de production(s) (45 minutes) :</b> Questionnement réalisé avant ou après les 2 épreuves ci-dessus en s'appuyant sur le dossier en 2 parties réalisé en amont (durant la formation) et se déroule en 2 Temps :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>Temps 1 : Le candidat présente le contexte et succinctement le rôle de l'ETI dans l'organisation et la gestion de production, l'encadrement et l'animation d'équipe, etc...(5 minutes) + Questionnement du jury à partir de la présentation orale et écrite du candidat (20 minutes)</li> <li>Temps 2 : Le candidat présente le contexte et le rôle de l'ETI dans la participation à l'accueil, l'accompagnement et le suivi des salariés en insertion (5 minutes) + Questionnement du jury à partir de la présentation orale et écrite du candidat (15 minutes)</li> </ul> </li> <li><b>Entretien final avec le jury (30 minutes) :</b> support : le Dossier professionnel. L'entretien permet de vérifier le niveau de maîtrise par le candidat de l'ensemble des compétences requises pour l'exercice des activités du titre visé/d'échanger sur l'expérience et la pratique acquises tout au long de son parcours à partir des fiches descriptives de la pratique professionnelle du DP.</li> </ol>	
<p><b>Adresse de lieu de formation:</b></p> <p style="text-align: center;"><b>GIDEF</b>  <b>Zone de Trianon, Immeuble</b>  <b>Renov Tout</b>  <b>97240 FRANCOIS</b></p>  <p>Tél : 0596 771 987          0596 606 849</p> <p>Mail : <a href="mailto:gidef972@orange.fr">gidef972@orange.fr</a></p> <p>Site Internet :  <a href="http://www.gidef-antilles-guyane.com">www.gidef-antilles-guyane.com</a></p>	<p><b>Réseau MARTINIQUE TRANSPORT :</b>          Parking GRATUIT</p> <p>Transports en commun : <b>TCSP : Lignes A arrêt Carrère Lamentin</b>  <b>Bus : Ligne 50</b>  <b>Taxis collectifs au départ de la Pointe Simon direction SUD (Vauclin, François)</b></p> <p>➔ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite</p> <p><b>Restauration :</b></p> <p>➔ Salle à disposition équipée d'un micro-onde pour la pause méridienne</p> <p>➔ Snacks et Établissements de Restauration rapide à 150 m</p>	<p style="text-align: right;"><b>Pour tous renseignements :</b></p> <p><b>Contact GIDEF</b></p> <p>Coordinatrice pédagogique.          Madame CHARLERY Samia          0696 83 69 63  <a href="mailto:Samia.charlery@gidef.fr">Samia.charlery@gidef.fr</a></p> <p>Assistante Administrative et Technique          Madame JOSEPH- EDOUARD Karine          0696 09 17 16  <a href="mailto:Karine.josephedouard@gidef.fr">Karine.josephedouard@gidef.fr</a></p> <p><b>L'entrée en formation pour le public situation de handicap :</b>  <b>Référent Handicap</b>          Mme CHANTALOU Annie  <a href="mailto:Annie.chantalou@gidef.fr">Annie.chantalou@gidef.fr</a></p> 



		Correspondant Pôle Emploi : Mme BELLEJAMBE Rosy <a href="mailto:rosy.bellejambe@pole-emploi.fr">rosy.bellejambe@pole-emploi.fr</a>
--	--	--